



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2022

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT,

Madame BA-TALL, Monsieur DHENNE, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Madame MORLEGHEM, Monsieur MOURABIT, Madame MOSNIER, Madame QUINTON, Madame ROCHER, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame BOUAKKAZ, dont le pouvoir a été attribué à Madame BA-TALL
Monsieur FRANCOIS, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET
Madame GOLDANI-BLANCHET, qui avait donné pouvoir à Monsieur DENIS
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur DHENNE

Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Financière et Comptable de TOURS HABITAT,

Madame THOMAS Brigitte, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur COMMANDEUR,
Monsieur LECONTE,
Madame MUNSCH MASSET,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur FERREIRA, Directeur des Services à la Clientèle de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Monsieur MARCONNET, Directeur du Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice du Développement et de l'Aménagement de TOURS HABITAT,

Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président,

CHANCEAUX SUR CHOISILLE - ALLEE DES CYPRES – INSTALLATION CANALISATION DE GAZ : CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION AVEC GRDF

Le Directeur Général et la Directrice du Développement et Aménagement informent le Conseil d'Administration de la demande reçue par GRDF.

Dans le cadre de l'opération de Nexity « les Alizés », une canalisation gaz enterrée a été installée sur les parcelles cadastrées section YL n°93 située 15 Allée des Cyprès à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE et section YL n°92 située aux 1-3-5-7-9-11-13 Allée des Cyprès à CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE.

En juillet 2019, GRDF s'est rapproché de la SCI CHANCEAUX SUR CHOISILLE, afin d'établir une convention de servitude de passage de réseau gaz dans laquelle il est convenu de tenir à demeure, une canalisation souterraine de diamètre de 63 cm et sur une longueur de 124 mètres linéaires, ainsi que tous accessoires.

Cette convention de servitude N°1800601 a été signée le 10/07/2019 par la SCI CHANCEAUX SUR CHOISILLE et par GRDF. Dans le cadre de l'acquisition de l'opération en VEFA par TOURS HABITAT, cette convention de servitude de réseau gaz doit être régularisée par un acte notarié signé par TOURS HABITAT, en vue de sa publication au service de la publicité foncière. Les frais d'acte seront intégralement pris en charge par GRDF.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'autoriser le Directeur Général à signer l'acte notarié de convention de servitude et ses annexes : plan du réseau et convention de servitude gaz.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/10/2022 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**